



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère de l'Industrie et du Commerce

DÉCISION  
du Ministre de l'Industrie et du Commerce

Certificat de  
"Tunisia Food Quality Label"

Attribué à

**La Générale Alimentaire**



*Pour le Produit, Harissa*

**Jouda - Neblia**

*Le process et le produit harissa de l'entreprise "La Générale Alimentaire" ont été vérifiés et jugés conformes aux exigences du cahier des charges relatif à l'obtention du label qualité tunisien de la production de la conserve de l'harissa de qualité supérieure.*

Fait à Tunis le 27 MARS 2017

Le Ministre  
de l'Industrie et du Commerce

Le Ministre de l'Industrie  
et du Commerce

Zied LADHARI

